

Nouveau bac: "simplification" des épreuves de contrôle continu

Paris, 1 juil. 2020 (AFP) -

Les épreuves de contrôle continu du nouveau bac, désormais appelées "évaluations communes", vont être "simplifiées" dès la rentrée prochaine avec notamment un calendrier de passage adapté localement à chaque établissement.

Après une réunion mardi du comité de suivi du nouveau bac, chargé d'examiner des problèmes liés à la réforme, le ministère de l'Éducation nationale a annoncé "plus de souplesse dans l'organisation" de ces épreuves, avec notamment des "commissions d'harmonisation n'ayant plus lieu après chaque session mais respectivement en fin d'année de Première et de Terminale".

Ces épreuves, anciennement appelées E3C, qui compteront pour 30% de la note finale du bac, étaient initialement réparties en trois sessions sur les années de Première et Terminale, selon un calendrier commun.

Depuis leur lancement le 20 janvier, elles ont été perturbées dans de nombreux établissements, notamment à Paris, par des opposants à la réforme.

Dans un souci de simplification, leur calendrier de passation sera désormais fixé par chaque chef d'établissement "après consultation du conseil pédagogique et délibération du conseil d'administration", selon un communiqué du ministère.

Selon le ministère, "le cadre national de l'examen" est "conforté". "Les sujets des évaluations communes sont pris dans la banque nationale de sujets qui demeure publique, les copies anonymisées sont corrigées par d'autres professeurs que ceux des élèves et l'évolution du jury du baccalauréat garantit l'objectivité de l'examen".

Pour le ministre Jean-Michel Blanquer, interrogé mercredi sur RTL, "l'objectif est que ce soit le plus simple possible. Depuis le début, ce que nous visons c'est l'équilibre entre objectivité (être noté par un autre professeur) et simplicité (que ce ne soit pas une usine à gaz d'organisation)", a-t-il expliqué.

"Nous évoluons, avec un système plus simple, plus facile à comprendre et plus adapté à chaque établissement", a-t-il résumé.

Par ailleurs, interrogé sur le retour obligatoire de tous les élèves à l'école depuis le 22 juin, le ministre a annoncé que "80 à 85% des écoliers et collégiens" sont présents en classe.

Au sujet de la rentrée de septembre, il a assuré que "l'hypothèse principale, c'est vraiment une rentrée proche de la normale, avec tout le monde ayant vocation à être là".

Il a dit attendre "pour le 7 juillet le retour du Haut conseil de la santé publique pour dire dans quelle mesure on peut encore alléger le protocole sanitaire".

asm/ito/blb/riw

Afp le 01 juil. 20 à 11 16.